

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUILLET 2014 à 20 HEURES**

Pas d'absent

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la réunion.

DELIBERE Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer

- sur le choix de l'entreprise qui effectuera la vérification télévisuelle à réception du réseau neuf d'assainissement. Les offres étaient les suivantes : ALPS 4590€, CRA 4755€, SATER 5180€ Le conseil retient la Société ALPS sur proposition du cabinet REALITES

- sur le choix de l'entreprise qui doit faire l'ETUDE GEOTECHNIQUE DU SOL DE LA STATION D'EPURATION ; Le Conseil retient sur proposition de Réalité la société GEOTEC. Les offres étaient les suivantes : GEOTEC 1920€, FONDASOL 2500€, SIC INFRA 42 2490€

RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur Le Maire fait lecture des documents préparés par la commission enfance :

Règlement intérieur, autorisations parentales et fiche d'inscription, quelques rectifications sont apportées, puis les documents sont approuvés.

Réunion avec les enseignants, ces derniers s'engagent à libérer les deux salles de classes à 15h45, les lundis, mardis, jeudi ils pourront travailler dans la petite salle au dessus des classes. Toutefois se pose le problème du vendredi soir car ils ont besoin d'utiliser une des deux classes pour du soutien scolaire. Une solution est recherchée.

Problème du mercredi matin : il faut assurer une surveillance des enfants de la fin de la classe à l'arrivée du bus de 11h30 à 11h45. Monsieur le Maire propose que ces 15mm soient assurées par les agents techniques communaux, le conseil est d'accord.

Encadrement des TAP : 2 personnes sont nécessaires Monsieur le Maire propose que le temps de travail de Christine LAFFAY qui assure actuellement la surveillance de la cantine et la garderie du soir soit augmenté d'une heure par jour de TAP, il est fait remarquer qu'il faut prévoir également un volet d'heures afin d'assurer la préparation et le suivi des TAP, le conseil est d'accord. Une 2^{ème} personne est nécessaire pour le fonctionnement des TAP, Monsieur le Maire a reçu la candidature de Maryline BRUNEL, il demande au conseil de voter à bulletin secret à la question « Etes vous d'accord pour embaucher Maryline BRUNEL à raison d'une heure par jour de TAP ? », 11 votes exprimés, 11 oui.

VOIRIE.

Panneau Céder le Passage à la sortie du chemin de la salle d'animation rurale sur la RD103, décision est prise pour la pose du panneau.

Monsieur le Maire évoque le problème des personnes qui empruntent la remontée de la salle d'animation en sens interdit, il propose qu'un des deux panneaux de Sens Interdit soit déplacé de quelques mètres afin de sécuriser ce passage.

Devis pour l'aménagement du chemin de l'avenue de la gare, Oxyria, l'a chiffré à 80 858€ HT les travaux seront financés par le reliquat du droit à tirage 2013 non consommé pour 30 669€ et complété par 53 916 € du droit à tirage 2014.

Chemin de Vareilles le devis a été signé à hauteur de 2 224€ HT

Incendie du bois communal vers le château : Monsieur le Maire informe qu'il n'a pas finalement porté plainte sur conseil des gendarmes.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Jeux d'enfants : compte tenu des travaux d'assainissement qui auront lieu à l'automne les jeux ne seront installés qu'après la fin des travaux puisque les jeux doivent être implantés dans le périmètre du chantier.

Salle d'animation : les néons seront changés la 1^{ère} semaine d'août par l'entreprise Muselle Bertrand, en ce qui concerne la crémone, elle a été changée mais des problèmes subsistent.

Signalétique de l'école sur la RD les employés communaux ont commencé sa réalisation.

COMPOSTAGE : Un second site de compostage sera créé sur une parcelle vers le chemin du lavoir.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT ENTRE LA SALLE ET LA STEP

9 entreprises ont répondu. Meilleure note pour la société LMTP qui a été retenue et qui propose une offre à 182 183 €.

ABRI A SEL ET MURET D'ENCEINTE DU DEPOT : le devis de l'entreprise BISSAY/LAFAY s'élève à 2 377€, un béton XF4 est préconisé.

ENVELOPPES CANTONALES demandé 11 651€

Jeux d'enfants 1548€ HT

Tableau 357€ HT

Congélateur cantine 503€ HT

Logiciel 1626€ HT

Eclairage public 7616€ HT

Subvention à 60% attendu 6600€ HT

QUESTIONS DIVERSES :

Location du mobilier communal il est proposé pour les locations extérieures : 1,20€ la chaise et 7€ la table. Accepté par le Conseil à compter du 1^{er} août 2014.

Un tarif reste à définir pour les personnes domiciliées sur la commune.

Délib sur la liste des membres de la CCDI

Panneau Centre bourg recherche de l'emplacement le plus adéquat

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Prochaine réunion le Mardi 9 septembre 2014 à 20 heures.